



Anglais, Allemand, Italien, Espagnol, Néerlandais Russe, Chinois, Français Langue Etrangère

CONTENU : Les contenus sont établis sur mesure en fonction des besoins et objectifs des clients. Les moyens pédagogiques mis en œuvre de façon transversale permettent l'implication des participants, qui se familiarise avec l'usage oral et écrit de la langue enseignée.

MODALITES :

Niveau : Du niveau de langue élémentaire au niveau de langue expérimentée suivant le cadre européen commun de référence pour l'apprentissage des langues. Le niveau des personnes est vérifié par le biais d'un entretien oral préalable à l'entrée en formation, et le parcours fera l'objet d'une proposition de formation.

- A. **Utilisateur élémentaire** : Niveau débutant
Niveau faux-débutant (A1)
Niveau moyen (A2)
- B. **Utilisateur indépendant** : Niveau intermédiaire (B1)
Niveau avancé (B2)
- C. **Utilisateur expérimenté** : Niveau autonome (C1)
Niveau maîtrise (C2)

Durée et rythme : La durée et le rythme du parcours sont variables car ils sont adaptés aux besoins et aux objectifs. Ils seront déterminés d'un commun accord avec les stagiaires suite au positionnement pédagogique de chacun.

Horaires : Les jours et horaires de formation sont déterminés en fonction des disponibilités des participants, et d'un commun accord avec l'entreprise. Les cours peuvent se dérouler en journée ou en soirée.

Calendrier : Stages organisés à tout moment dans l'année en fonction des demandes.

Lieu : Les cours se déroulent dans les locaux du Centre de Langues de la MFR à Salignac.

TARIFS : 110 euros / heure / groupe pour un groupe de 8 personnes maximum
+ 25 € de frais de dossier pédagogique / participant

CONDITIONS GENERALES

INDIVIDUELS

Modalités de règlement : 30 % à l'inscription
50 % à mi-formation
20 % en fin de formation

- Le chèque d'acompte de 30 % sera encaissé au démarrage de la formation. Le deuxième à mi-formation et le chèque du montant du solde sera encaissé en fin de formation. Ces trois chèques seront à joindre au contrat de formation qui vous sera envoyé 10 jours avant le démarrage de la session.
- Aucune inscription ne sera validée sans ce document signé.
- Toute session commencée est due intégralement. Aucun remboursement ne sera effectué après le démarrage de la formation.

CONVENTIONS ENTREPRISE

Modalités de règlement :

- Une convention sera établie entre la MFR et l'entreprise dès confirmation du démarrage de la session. Le règlement de la formation s'effectuera selon les modalités suivantes :
 - . un premier versement représentant 30 % du montant total à la signature de la convention,
 - . le solde 70 % sera facturé à l'issue de l'action de formation.
 - . Le règlement est à effectuer dès réception de la facture.
- Aucune inscription ne sera validée sans ce document signé.
- Toute session commencée est due intégralement. Aucun remboursement ne sera effectué après le démarrage de la formation.
- Le client s'engage à effectuer toutes les démarches auprès de son employeur concernant d'éventuelles modifications dans son plan de formation.